



Les faits marquants au CSEE

20 juin 2023

La DRRH a présidé le CSSE en raison de l'absence excusée du DR.

Les infos du Président

L'AFPA Normandie va expérimenter une modification des parcours de professionnalisation des formateurs AFPA en intégrant l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).

Pour la CGT, le temps nécessaire pour suivre un parcours de professionnalisation n'est pas libéré en totalité, ce qui dégrade les conditions de travail. D'autre part, toute nouvelle compétence acquise mérite une augmentation de salaire associée éventuellement à une promotion.

L'AFPA s'est fixée comme objectif d'accompagner 500 formateurs vers le titre FPA (Formateur Pour Adultes) pour des exigences d'appels d'offres et de qualité.

La CGT rappelle les formations internes AFPA équivalentes suivies par les formateurs avant l'apparition de cette nouvelle exigence.

Le DRH National est venu à Saint Etienne du Rouvray le 7 juin dernier, il a rencontré l'équipe RH Normandie et visité le plateau menuiserie.

Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Les DUERP des centres (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) doivent être remis à jour au moins une fois par an.

De plus, les PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) doivent fixer la liste des mesures à prendre au cours de l'année à venir.

Force est de constater que ces documents ne sont pas à jour et même absents en partie pour certains centres dont Caen et Cherbourg.

La CGT s'interroge sur ces manquements aux obligations légales concernant la sécurité. Depuis les CHSCT et maintenant les CSSCT, il existe une base de données qu'il faut mettre à jour. La charge de travail et les priorités des personnes responsables de ces documents sont en question. La direction doit mettre en place les moyens et les compétences nécessaires.

Alimentation du CET avec le 13^{ème} mois

Lorsque vous alimentez votre CET avec votre 13^{ème} mois, le montant est déduit de votre salaire brut avant paiement des cotisations retraite. Si votre salaire annuel brut est inférieur au plafond de la Sécurité Sociale (43992 € actuellement), votre retraite peut être impactée sur le calcul des 25 meilleures années.

La CGT a posé cette question suite au constat fait par une salariée de l'AFPA.

Impact de la nouvelle réforme des retraites

Des salariés de l'AFPA qui avaient déjà envoyé au service RH leur date de départ en retraite se trouvent impactés par la nouvelle réforme des retraites.

Chaque personne concernée doit se rapprocher de la CARSAT pour connaître sa nouvelle date de départ en retraite.

Pour la CGT, cette nouvelle réforme des retraites provoque des situations stressantes dans lesquelles vont se retrouver des personnes qui avaient planifié un départ en retraite libérateur.

Entretiens annuels

Les entretiens annuels sont réalisés entre le salarié et son manager, il peut arriver que le N+2 assiste à ces entretiens si le manager est nouveau dans son poste. Pour le DRH National, refuser un entretien annuel pourrait conduire à des sanctions disciplinaires.

La CGT cite le cas d'une salariée qui a été prévenue de la présence du directeur la veille de son entretien, ce qui a créé une situation stressante.

En cas de désaccord avec votre manager, la CGT conseille de le notifier par écrit dans le support d'entretien. Vérifiez bien la prise en compte de vos remarques après signature électronique, si tel n'était pas le cas vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux.

Conditions de travail

L'atelier peinture de Coutances est dépourvu d'un système d'extraction des vapeurs nocives. La demande d'investissement au national pour mettre en conformité cet atelier a été acceptée.

La CGT a bataillé pour que notre collègue formateur puisse travailler sans risque d'aggraver sa santé.

Gestion des archives

A Saint Etienne du Rouvray, les dernières archives ont été déménagées dans un bâtiment proche du bâtiment direction. Le tri du reste des archives reste à effectuer dans l'ancien bâtiment.

A Caen, une organisation de l'espace d'archivage avait été préconisée par la Médecine du travail et décidée d'un commun accord avec toutes les personnes. Mais le déménagement d'un photocopieur qui n'était pas prévu et l'installation de trois malheureuses armoires viennent entraver cette entente.

La CGT s'interroge sur ces incidents réguliers qui viennent perturber les organisations concertées et sera vigilante sur le respect des avis de la Médecine du Travail.

Journée d'intégration

Présentation du programme de la journée d'intégration pour les nouveaux salariés AFPA Normandie, la matinée se déroule en salle et l'après-midi est dédié à la découverte de la transmission de gestes professionnels avec un formateur dans un centre.

Pour la CGT c'est une bonne pratique. Bien accueillir et faciliter l'intégration de nos nouveaux collègues crée des relations de travail bienveillantes.

Analyse des tâches administratives

Les retours des questionnaires sur les tâches administratives dans les centres seront analysés par un groupe de travail en juillet. But : harmoniser les pratiques.

Suivi de l'emploi

*La CGT dit : **STOP** aux « copinages » avec les directions de centre pour les recrutements sur des classifications généreuses particulièrement à l'AFPA de Caen et certainement ailleurs.*

Questions reportées

- Professionnalisation des jurys
- Bilan santé et sécurité 2022 et actions mises en œuvre.
- Bilan social Normandie 2022.
- Présentation du compte de résultat 2022.
- Présentation du budget arbitré 2023.
- Retour sur l'expérimentation CIP multi sites.

Prochain CSSE le 18 juillet 2023.

Pour plus d'explications, vous pouvez nous contacter de préférence par mail et nous vous rappellerons dès que possible.

- Nadège DAOUDAL : nadege.daoudal@afpa.fr
- Sylvain BOLOCH : sylvain.boloch@afpa.fr
- Alain RENAULT : alain.renault@afpa.fr

Adhérez à la CGT AFPA pour défendre vos droits, votre rémunération, vos conditions de travail et faire entendre votre avis !



BULLETIN D'ADHÉSION

*Tu as décidé de te syndiquer à la CGT.
Bienvenue parmi nous.*

Les informations demandées sont strictement confidentielles et destinées exclusivement à la CGT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail perso. : Année de naiss. :

Tél. perso. : Tél. pro. :

Statut : Catégorie :
(CDI/CDD/Retraité) (Cadre/Non Cadre)

Région : Établissement :

Emploi :

Montant mensuel de la cotisation (*) : €

(*) Règle générale : (salaire net imposable cumulé du mois de décembre / 12) x 1 %.

***Ce bulletin est à remettre à un délégué syndical CGT AFPA :
Nadège Daoudal,
Sylvain Boloch,
Alain Renault.***